

Vite dit (mais non moins important) !

Congé : mi-temps thérapeutique

A partir de cette année scolaire, ce congé peut débuter le 1er jour ouvrable scolaire de chaque mois, alors qu'auparavant, il ne pouvait débuter que le 1er jour de l'année scolaire, que le 1er octobre ou qu'au 1er jour ouvrable qui suivait le 1er janvier.

Rappelons que ce congé n'est disponible que pour les membres du personnel qui sont placés en disponibilité pour maladie (épuisement du capital-carrière des jours de congé maladie).

Pour accélérer la gestion de son dossier

Lorsque des documents doivent être communiqués au secrétariat communautaire, il faut éviter de les envoyer en fichier photo. En effet, trop souvent la photo est de mauvaise qualité (flou, lumière, pli ...), ce qui empêche la bonne lecture et la bonne impression du document. Avec pour conséquence un retard dans le processus de notre intervention. L'idéal est de scanner les documents et de nous les transmettre en format PDF. La qualité du format permet ainsi l'accès à toutes les informations du document et son impression optimale.

Fin d'intérim

Lorsque votre intérim dans une école arrive à son terme ou qu'il est mis fin à votre contrat, il ne faut pas oublier de se présenter (muni du document C4 remis par l'employeur) au service « chômage » de la CGSLB.

Vous trouverez le bureau régional le plus proche de votre domicile sur le site internet de la CGSLB (www.cgsלב.be), via le bandeau de recherche : « La CGSLB près de chez vous ».

Elections sociales 2024 : progression fulgurante de l'APPEL-CGSLB

Les résultats définitifs confirment la bonne santé de l'APPEL dans les écoles libres. En effet, nous enregistrons une haute **progression de 60,60 % pour le CPPT** (ouvriers et employés) et une **progression de 112 % pour le CE** (ouvriers et employés).

Merci à tous nos électeurs pour leur confiance et à tous nos candidats pour leur engagement.

L'APPEL, une équipe pour vous répondre !

| Le secrétariat communautaire



Jean-Claude Lemaître Secrétaire général

courriel jean-claude.lemaitre@cgsלב.be | **gsm** 0471 11 25 58

Fin de carrière, DPPR, pension • Accident du travail et interruption maladie
Statut personnel, relations de travail • Statut délégation syndicale



Florence Schüm Secrétaire communautaire

courriel florence.schum@cgsלב.be | **gsm** 0479 85 61 73

Titres et fonctions • Engagements temporaire et définitif • Mise en disponibilité et réaffectation
Relations de travail, conflits, harcèlement



Jean-Michel Haesevoets Secrétaire communautaire

courriel jean-michel.haesevoets@cgsלב.be | **gsm** 0479/85 61 67

Congés et réduction d'horaire • Attributions et rémunération
Règlement de travail • CE, CPPT, ICL



Victor Ogazon Secrétaire administratif

courriel victor.ogazon@cgsלב.be | **gsm** 02 558 51 71

Affiliation, cotisations, domiciliation • Prime syndicale
Primes de solidarité • Toute question d'ordre administratif

| Les délégué·e·s communautaires

Fatime Altikulac déléguée en charge de l'enseignement de promotion sociale

courriel f.altikulac.appel@gmail.com

Anne Charles déléguée en charge de l'enseignement libre non confessionnel

courriel a.charles.appel@gmail.com

René Hollestelle délégué en charge de l'enseignement supérieur

courriel renehollestelleo1@gmail.com

Laurence Lacroix déléguée en charge de l'enseignement maternel et de la puériculture

courriel l.zaouk.appel@gmail.com

Lina Mimmo déléguée en charge de l'enseignement spécialisé et des CPMS

courriel lina_mimmo@hotmail.com

| Les membres du Bureau

Bernard Klein

courriel klein.be@gmail.com

Etienne Louvrier

courriel louvrieretienne@gmail.com

Tasio Mpasinas

courriel tasiompasinas@gmail.com

Fabrice Van Hastel

courriel vanhastel.f@hotmail.com



« Un maître est en lui-même un enseignement :
chacun de ses gestes, de ses regards est une leçon. »

Mark Fisher